

COVID-19

La COVID-19 continue de se propager à travers le monde et ce, malgré de larges mesures de restrictions mises en place.

Voici des pistes de réflexion additionnelles considérant l'évolution de la situation.

Coordination

- S'assurer un répit ainsi qu'à son équipe ;
- Tenir un registre de l'évolution de la situation et des actions ;
- Centraliser la prise de décision ;
- Faire une modélisation et analyser les impacts projetés ;
- Se centrer sur la mission et penser à long terme en incluant les opportunités que cette nouvelle normalité post-pandémie pourront apporter.

Ressources humaines et communications

- Réviser les politiques de RH en fonction de l'évolution de la situation et les communiquer aux employés ;
- Établir un mécanisme de suivi de l'état des employés à travers un centre d'information ;
- Prévoir un support psychologique pour les employés ;
- Tenir informés les employés, clients et autres parties prenantes des mesures mises en place ;
- Préparer les messages à l'avance et utiliser les canaux existants afin d'accélérer les communications ;
- Maintenir un lien entre les équipes en tirant partie de la technologie et en planifiant des rencontres régulières.

Déplacements

- Éviter les déplacements incluant chez des clients et partenaires.

Pour un portrait des infections par pays, [cliquez ici](#).

Pour de l'information provenant de l'OMS, [cliquez ici](#).

Pour discuter de votre préparation avec l'un de nos experts en continuité ou utiliser ParaSolution pour faciliter votre gestion de la situation, veuillez nous contacter.

Immeuble

- Limiter les accès à la cafétéria et aux aires communes ;
- Confirmer le protocole en place concernant le nettoyage, l'isolement et le retour à la maison d'un employé à risque.

Plans de continuité

- Confirmer les activités prioritaires, celles pouvant être suspendues et les employés pouvant offrir un soutien advenant:
 - une baisse de disponibilité du personnel ;
 - un besoin de délestage dû à des difficultés de connexion aux services informatiques à distance, ou ;
 - pour limiter les déplacements ;
- S'assurer de pouvoir intervenir à distance et sur place au niveau des systèmes technologiques puisqu'en cas de problème, le gouvernement autorise ce déplacement ;
- Si on réalise des activités essentielles et que l'on doit se rendre sur place, penser à séparer les membres des équipes: à l'intérieur du même édifice, dans les divers lieux de travail ou en alternant le travail au bureau et celui depuis la maison ;
- Dans l'éventualité de la dernière option, s'assurer de procéder à un nettoyage en profondeur entre les changements de personnel ;
- Si une partie du personnel est en contact avec des personnes contaminées ou à risque, fournir des mesures de protection et de nettoyage additionnelles et penser à les isoler des autres ;
- Contacter les fournisseurs prioritaires pour valider leur état et évaluer les impacts sur votre chaîne d'approvisionnement.

Finances

- S'assurer d'avoir les liquidités nécessaires ;
- Consulter sa police d'assurance afin de valider si l'on est en mesure d'invoquer sa couverture pour interruption des affaires (si souscrite) puisque c'est le gouvernement qui a ordonné la fermeture des lieux de travail.

Les leçons apprises et les retours d'expérience devront être documentés pour accroître la résilience de la communauté. Il est important de répertorier l'ensemble de l'intervention, les bons comme les moins bons coups. Il en va de notre résilience commune.

Yannick Hemond, Professeur
Résilience, risques et catastrophes département de géographie, UQAM

CONTACTEZ-NOUS

INFO@PREMIERCONTINUUM.COM



1.877.761.6222

WWW.PREMIERCONTINUUM.COM